



LA VIE CONTINUE AVEC NOUS



## Assemblée générale mixte du 20 juin 2013

*Dr Jean-Claude Marian – Président*

*Yves Le Masne – Directeur Général*

*Yamina Emmungil – Directrice Juridique*

# Agenda

1. Constitution du bureau
2. Ordre du jour
3. Performances de l'exercice 2012
4. Un Groupe Responsable
5. Gouvernance d'entreprise
6. Lecture des rapports des Commissaires aux Comptes
7. Questions-Réponses relatives à l'ordre du jour
8. Vote des résolutions





## **1. Constitution du bureau**

---

*Dr Jean-Claude Marian*



## **2. Ordre du jour**

---

*Dr Jean-Claude Marian*

# Ordre du jour simplifié à titre ordinaire

---

- ✧ **Approbation des comptes annuels et consolidés de l'exercice 2012**
- ✧ **Affectation du résultat et distribution de dividende de 0,60 € par action**
- ✧ **Approbation des conventions et engagements réglementés visés aux articles L.225-38 et L.225-42-1 du Code de commerce**
- ✧ **Renouvellement, pour 4 années, des mandat d'Administrateur de Brigitte MICHEL et Alexandre MALBASA**
- ✧ **Renouvellement du programme de rachat d'actions de la Société**

# Ordre du jour simplifié à titre extraordinaire (1/2)

- ✧ **Renouvellement de l'autorisation au Conseil d'administration à l'effet de réduire le capital par annulation d'actions de la Société**
- ✧ **Délégation de compétence au Conseil d'Administration pour augmenter le capital par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières, avec maintien du droit préférentiel de souscription**
- ✧ **Délégation de compétence au Conseil d'Administration pour augmenter le capital par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, par offre au public**
- ✧ **Délégation de compétence au Conseil d'Administration pour augmenter le capital par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, par placements privés**
- ✧ **Autorisation donnée au Conseil d'Administration de procéder à l'émission de valeurs mobilières dans le cadre des 12<sup>ème</sup> et 13<sup>ème</sup> résolutions en fixant librement le prix d'émission, dans la limite de 10% du capital par an, avec suppression du droit préférentiel de souscription**
- ✧ **Délégation de pouvoirs au Conseil d'administration à l'effet de procéder à l'augmentation du capital social dans la limite de 10% en vue de rémunérer des apports en nature consentis à la Société, constitués de titres de capital ou de valeurs mobilières diverses, avec suppression du droit préférentiel de souscription**
- ✧ **Délégation de compétence au conseil d'administration à l'effet d'émettre des titres financiers et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital en cas d'offre publique d'échange initiée par la Société, avec suppression du droit préférentiel de souscription**

# Ordre du jour simplifié à titre extraordinaire (2/2)

- ✧ Autorisation au Conseil d'administration pour augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'émission avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires
- ✧ Autorisation au Conseil d'administration pour augmenter le capital, emportant renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription en raison de la souscription des actions par les salariés du groupe
- ✧ Autorisation au Conseil d'administration de procéder à l'attribution gratuite d'actions aux salariés et aux mandataires sociaux
- ✧ Autorisation au Conseil d'administration de consentir des options de souscription et/ou d'achat d'actions de la Société, aux salariés et aux mandataires sociaux
- ✧ Plafond global des augmentations de capital
- ✧ Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet de procéder à l'augmentation du capital social par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres
- ✧ Délégation de compétence au Conseil d'Administration pour émettre de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution des titres de créance et ne donnant pas lieu à une augmentation de capital de la Société
- ✧ Pouvoirs



ORPEA

LA VIE CONTINUE AVEC NOUS

### 3. Performances de l'exercice 2012

---

*Mr Yves Le Masne*



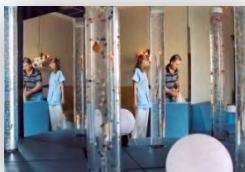
# ORPEA : leader européen de la prise en charge de la Dépendance



LA VIE CONTINUE AVEC NOUS

## MISSION

*Offrir une prise en charge de  
Qualité tant dans le soin que  
dans l'hôtellerie*



**431 établissements  
40 374 lits**

- ✧ EHPAD
- ✧ Cliniques SSR
- ✧ Cliniques Psychiatriques

**Stratégie centrée  
sur la Qualité**

- ✧ 20 ans d'historique
- ✧ Qualité des soins
- ✧ Qualité de l'environnement hôtelier

**Expansion  
européenne**

- ✧ 5 pays
- ✧ 27% du réseau à l'international

**25 000  
collaborateurs**

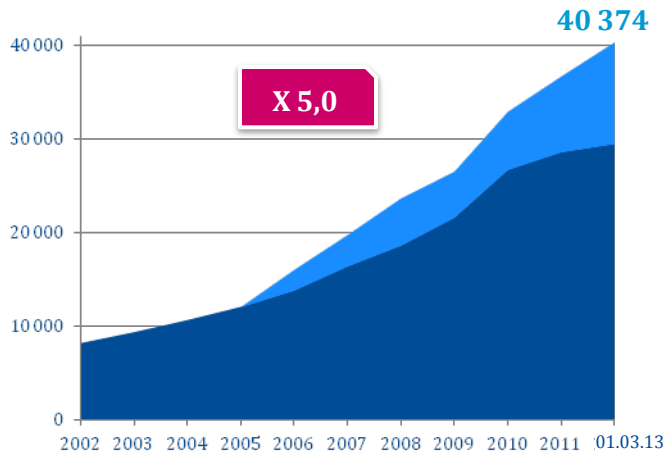
- ✧ 7 000 emplois créés en 5 ans
- ✧ 85% de CDI
- ✧ 210 000 heures de formation en 2012

**2,5 Mds € d'immeubles  
en propriété**

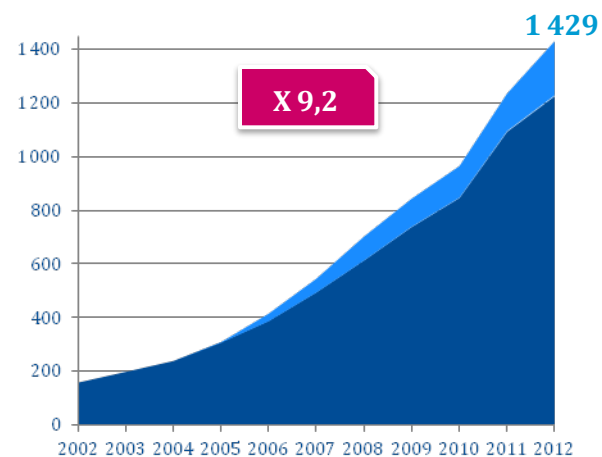
- ✧ 825 000 m<sup>2</sup>
- ✧ Immeubles récents et bien localisés

# 2002 - 2012 : 10 ans de croissance et de création de valeur

**Nombre de lits**

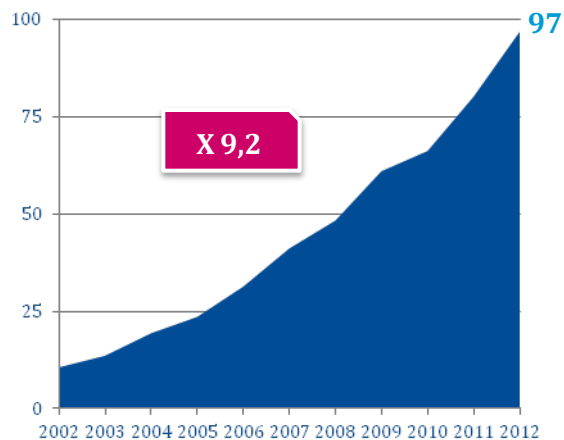


**Chiffre d'affaires (M€)**

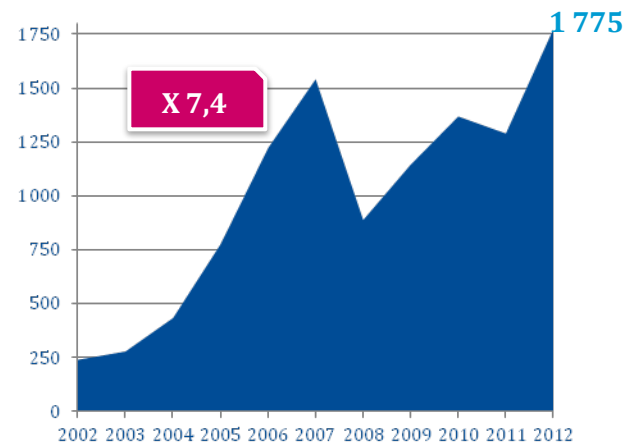


■ France ■ International

**Résultat net (M€)**

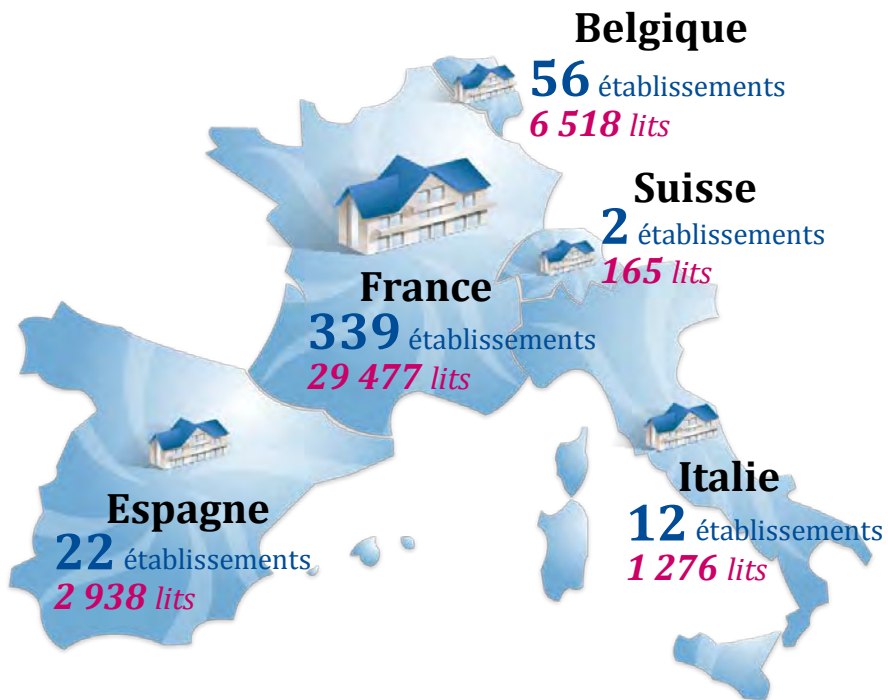


**Capitalisation boursière (M€)**



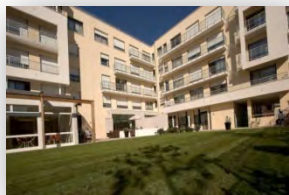
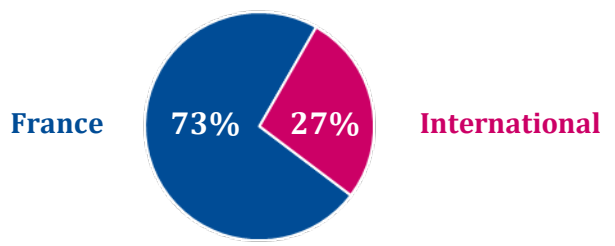


# Leader européen : 40 374 lits sur 431 établissements



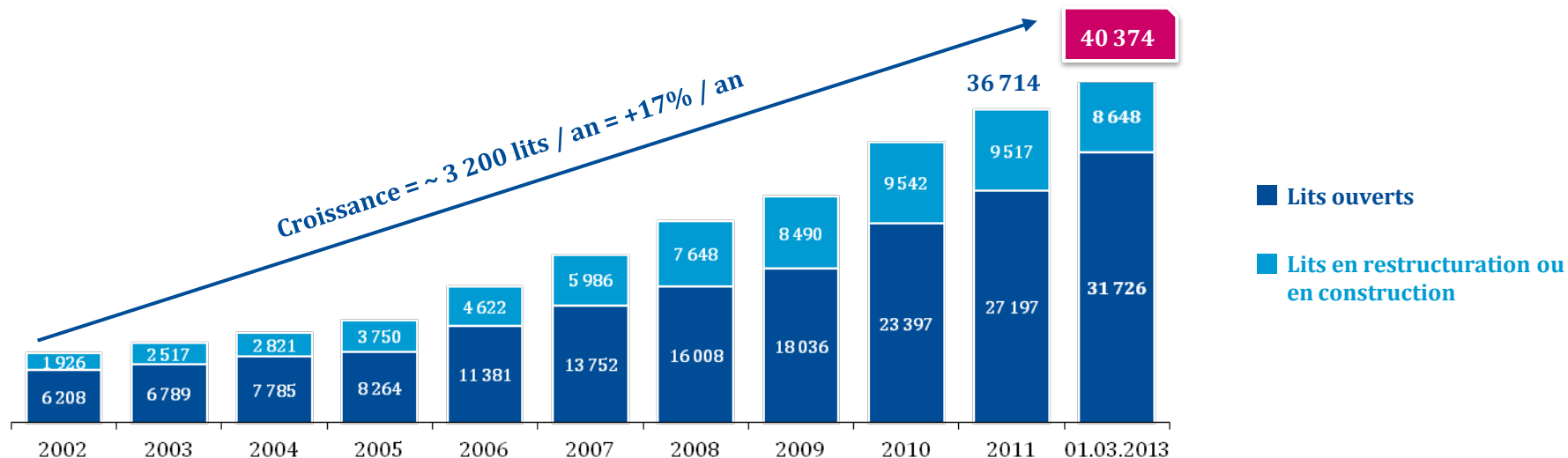
Europe	Nb. lits
Lits opérationnels	31 726
Lits à restructurer	3 246
Lits à construire	5 402
<b>Total</b>	<b>40 374</b>

## Répartition géographique du réseau

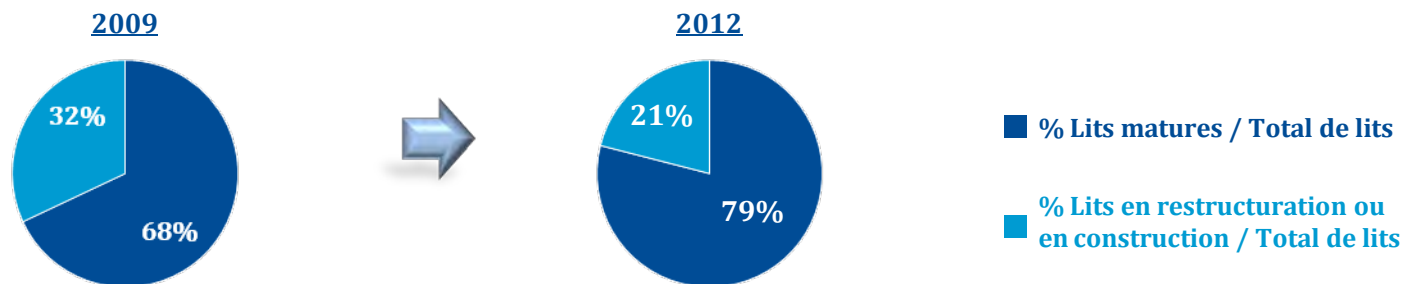


# Un réservoir de croissance de 8 648 lits

## Développement du réseau sur 10 ans



## Montée en puissance des établissements matures



# Mise en œuvre de la stratégie annoncée

## OBJECTIFS STRATÉGIQUES

Développement sélectif  
axé sur l'international



Progression de la  
rentabilité



Maîtrise financière et  
cessions immobilières



Politique de dividende  
attractive



## RÉALISATIONS

- ✧ Accroissement du réseau de **3 660 lits** depuis début 2012
- ✧ Acquisition et intégration d'Artevida en Espagne et Medibelge en Belgique

- ✧ Marge d'EBITDAR : **+70 pb** (25,9%)
- ✧ Marge Opérationnelle Courante : **+40 pb** (13,6%)

- ✧ Cessions immobilières\* : **300 M€**
- ✧ Amélioration des ratios d'endettement

- ✧ Proposition de dividende par action : **0,60€** (+20%)
- ✧ Ratio de distribution du résultat net : **33%**

2012

S.O.S

\* En valeur de cession

# Forte hausse du chiffre d'affaires 2012 : +15,8%

En M€	2012	2011	Var.
<b>France</b>	<b>1227,4</b>	1094,5	<b>+12,1%</b>
	86%	89%	
<b>International</b>	<b>201,9</b>	139,6	<b>+44,5%</b>
	14%	11%	
Belgique	105,6	67,5	
Espagne	48,7	30,5	
Italie	32,2	26,8	
Suisse	15,3	14,8	
<b>Total</b>	<b>1429,3</b>	1234,1	<b>+15,8%</b>

Croissance organique solide en 2012

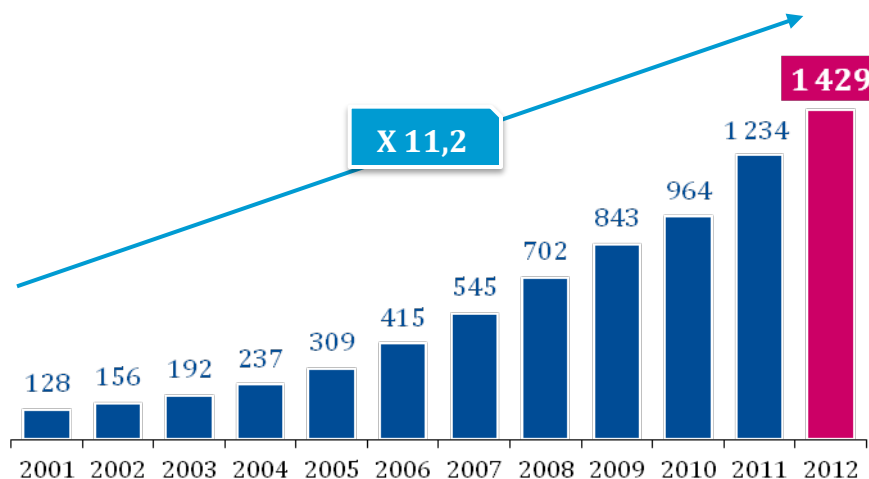
+8,2% (Env. 100 M€)

Forte hausse de l'international :

+44,5%

(Medibelge, Artevida)

✧ Croissance du chiffre d'affaires annuel :



Taux de croissance moyen annualisé

sur 2001 - 2012 :

+24,5%


# Rentabilité en hausse

<i>En M€</i>	<b>2012</b>	<b>2011</b>	<i>Var.</i>
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>1429.3</b>	1234.1	<b>+15.8%</b>
Charges de personnel	-716.2	-625.0	+14.6%
Achats	-275.7	-240.8	+14.5%
Impôts et taxes	-67.3	-58.4	+15.1%
Autres Charges et Produits	-0.1	1.4	N.S.
<b>EBITDAR (EBE courant avant Loyers)</b>	<b>370.1</b>	311.4	<b>+18.9%</b>
<i>% du chiffre d'affaires</i>	<b>25.9%</b>	25.2%	
Loyers	-112.2	-93.1	+20.5%
<b>EBITDA courant (EBE courant)</b>	<b>257.9</b>	218.2	<b>+18.2%</b>
<i>% du chiffre d'affaires</i>	<b>18.0%</b>	17.7%	
Amortissements et provisions	-63.5	-55.1	+15.3%
<b>EBIT courant (Rés. Opér. Courant)</b>	<b>194.4</b>	163.2	<b>+19.1%</b>
<i>% du chiffre d'affaires</i>	<b>13.6%</b>	13.2%	
<b>Éléments non courants</b>	26.9	26.8	N.S.
<b>EBIT (Résultat Opérationnel)</b>	<b>221.3</b>	190.0	<b>+16.5%</b>
Résultat Financier net	-72.8	-65.0	(+12.0%)
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>148.5</b>	125.0	<b>+18.8%</b>
Charge d'impôt	52.4	45.5	+15.2%
<b>Résultat Net (part du groupe)</b>	<b>97.0</b>	80.3	<b>+20.8%</b>

# Optimisation de la structure financière

## 2012 : mise en place de placements privés

- \* **Objectifs** : diversifier les sources de financement, allonger la maturité de la dette à des conditions attractives
- \* **Schuldschein** (35 M€) de maturité 5 ans (2017)
- \* **Exemples de Placement Privé Euro** en plusieurs tranches :
  - Maturités : 5 ans (85 M€), 6 ans (20 M€) et 6,5 ans (128 M€)
  - Coupons : 4,10% sur 5 ans, 4,20% sur 6 ans et 4,60% sur 6,5 ans



	2011	2012
<b>1 Diversification</b>	% de la dette non bancaire = <b>11%</b>	<b>↗ 29%</b>
<b>2 Allongement de la maturité</b>	Maturité moyenne = <b>4,1 ans</b>	<b>↗ 5,0 ans</b>
<b>3 Accroissement de la flexibilité</b>	Levier financier retraité = <b>2,2</b>	<b>↘ 1,7</b>



# Flexibilité financière

Indicateurs	31 déc. 2012	30 juin 2012	31 déc. 2011
Dette financière Nette*	1 811	1 756	1 619
Levier financier retraité <sup>1</sup>	1,7	2,1	2,2
Gearing retraité <sup>2</sup>	1,2	1,3	1,2

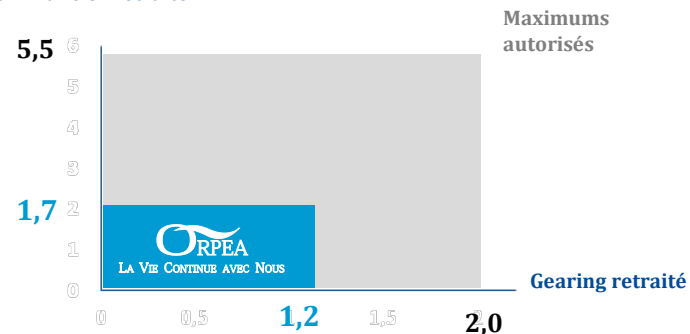
\* Hors dette associée à des actifs détenus en vue de la vente pour 121 M€

<sup>1</sup>  $\frac{\text{Dette Financ. Nette} - \text{Dette Immob.}}{\text{Ebitda} - (6\% \text{ Dette Immob.})}$

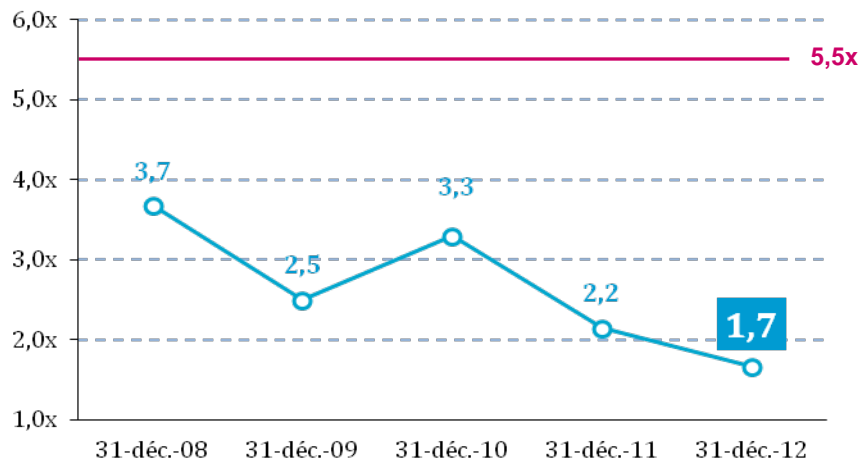
<sup>2</sup>  $\frac{\text{Dette Financ. Nette}}{\text{Capitaux propres} + \text{quasi fonds Propres}}$

## ✧ Large respect des covenants bancaires

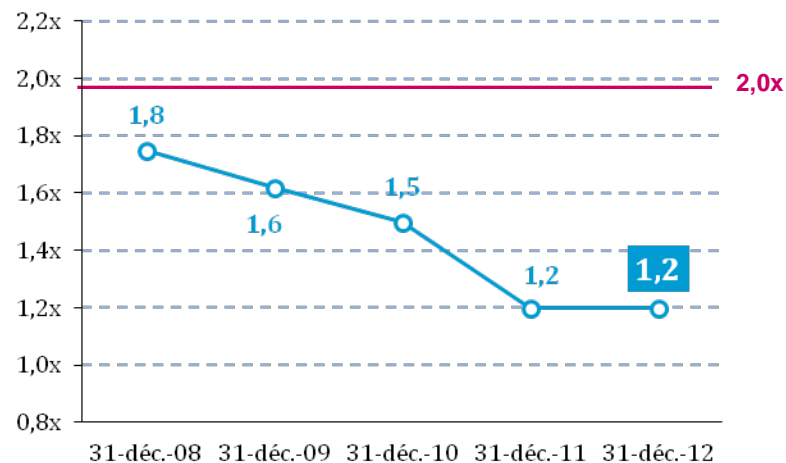
Levier financier retraité



## ✧ Evolution du levier financier retraité

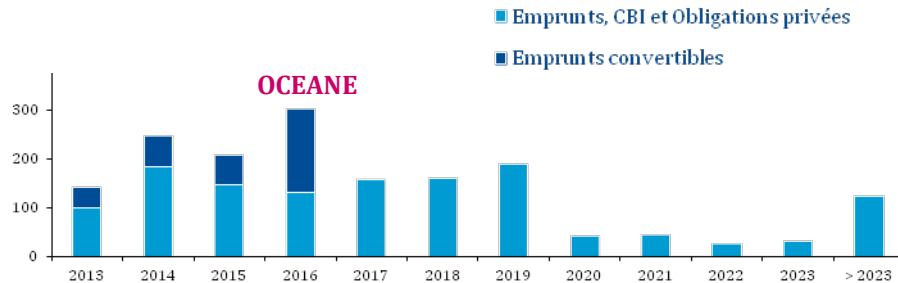


## ✧ Evolution du gearing retraité



# Structure financière solide

## ✧ Echancier de la dette nette (hors prêts relais)



## ✧ Prêts relais nets = financement de l'immobilier en construction

- 122 M€
- Transformés en :
  - CBI si ORPEA reste propriétaire
  - Cash si l'actif est cédé à des investisseurs immobiliers

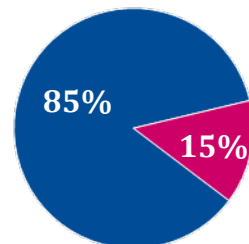
## Décomposition de la dette nette

**Dette immobilière**  
**1539 M€**

✧ Crédit bail & emprunt long terme pour immobilier exploité (1 197 M€)

✧ Prêt relais pour immobilier en cours de construction (335 M€), sécurisé par :

- Crédit bail si ORPEA reste propriétaire
- Cession à des investisseurs



**Dette exploitation**  
**272 M€**

## Couverture de la dette

**PART DE LA DETTE COUVERTE À TAUX FIXE**

✧ Environ 90% en 2013

✧ Environ 95% de 2014 à 2017

# Hausse de la valeur des immeubles en propriété à 2,5 Md €

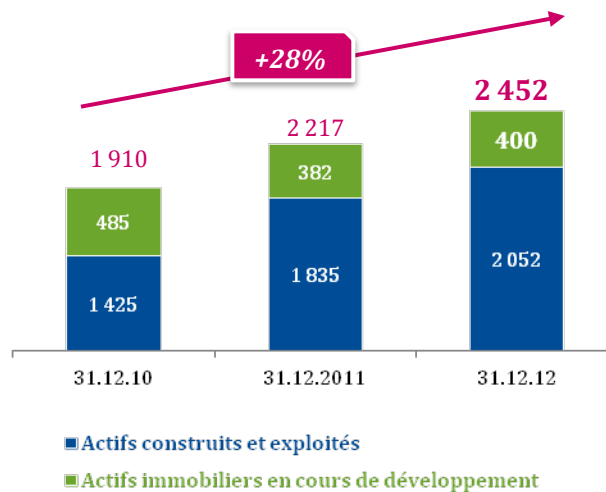
	31-déc.-12	31-déc.-11	Var. 2012 /2011
Nombre d'immeubles	248	230	<b>+18 imm.</b>
Dont détenus en pleine propriété	142	141	n.s.
Surface construite (en m <sup>2</sup> )	825 000	756 000	<b>9%</b>
Valeur totale (M€)	2 452	2 217	<b>11%</b>
Dont immobilier exploité	2 052	1 835	<b>12%</b>
Dont en cours de construction	400	382	<b>5%</b>

## CARACTÉRISTIQUES

- ✧ Ancienneté < 10 ans
- ✧ Localisation stratégique
- ✧ Valeur au m<sup>2</sup> : 2 487 €

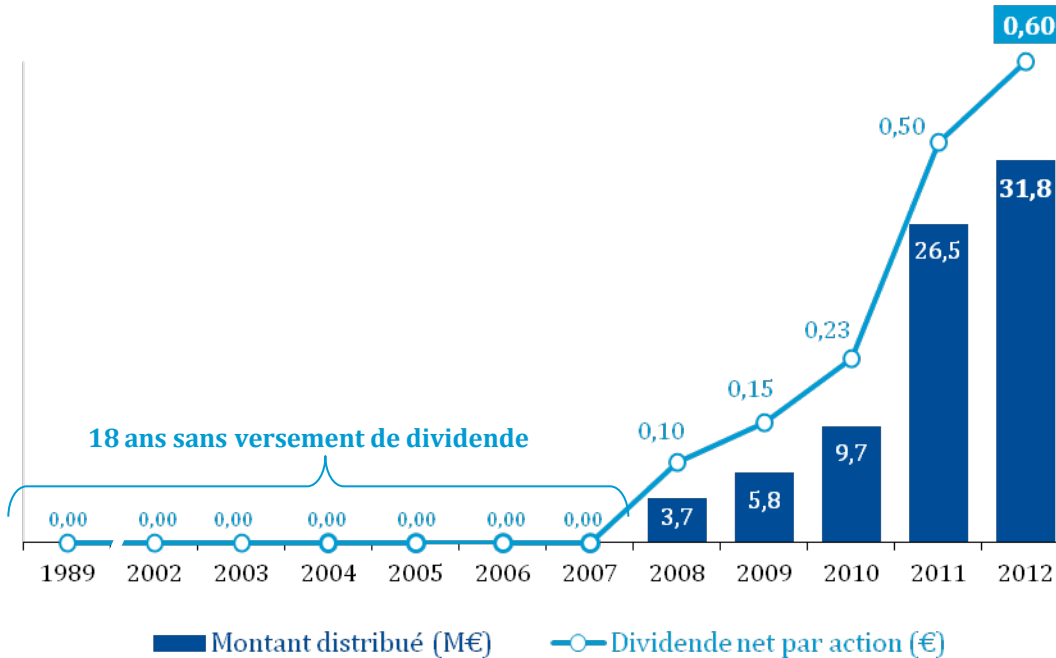
\* Hors incidence des actifs en cours de cession pour 121 M€.

## ✧ Evolution de la valeur du Patrimoine\* (M€)



# Progression du dividende

✧ Dividende proposé à l'Assemblée générale des comptes 2012 : 0,60 € / action



Croissance du dividende  
**+ 20%**

Rendement de l'action\* :  
**2%**

*\* Sur la base du cours de clôture du 22 mars 2013*

Taux de distribution du  
résultat net :  
**33%**

# Ouvertures et développements

✧ **Ouvertures 2012** : 2 150 lits et 1 300 créations d'emplois



✧ **Ouvertures 2013** : 2 000 lits et 1 200 créations d'emplois



✧ **De nombreux autres projets de développement**



Ouverture 2012

Sainte-Maxime (83), EHPAD- 80 lits

ORPEA

LA VIE CONTINUE AVEC NOUS



Ouverture 2012

Boussy St. Antoine (91), EHPAD – 80 lits

ORPEA

LA VIE CONTINUE AVEC NOUS



Ouverture 2012

Etterbeek (Belgique, Bruxelles), MRS - 117 lits

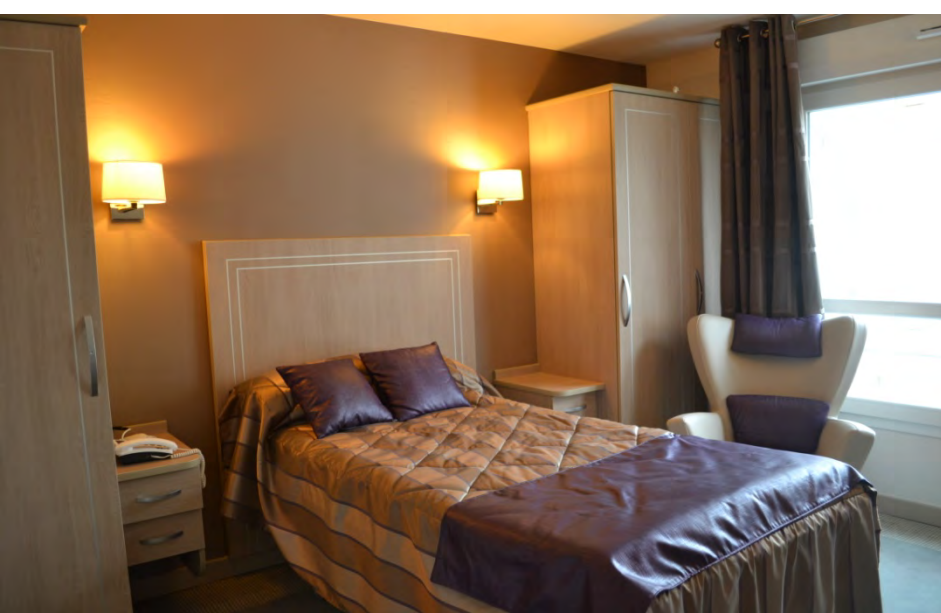
ORPEA

LA VIE CONTINUE AVEC NOUS





Ouverture 2012  
Boulogne (92), EHPAD – 110 lits



Ouverture 2012

# Saintry-sur-Seine (91), EHPAD – 80 lits

**ORPEA**  
LA VIE CONTINUE AVEC NOUS



Ouverture 2012  
Berlaimont (59), EHPAD – 80 lits



Ouverture 2012  
Auxerre (89), EHPAD – 90 lits



Ouverture 2013

# Champvert (69), Clinique psychiatrique – 179 lits

ORPEA

LA VIE CONTINUE AVEC NOUS



Ouverture 2013

Nantes (44), EHPAD – 90 lits

ORPEA

LA VIE CONTINUE AVEC NOUS



Ouverture 2013  
Nantes (44), EHPAD – 90 lits



Ouverture 2013

# Meyzieu (69), Clinique SSR – 104 lits



LA VIE CONTINUE AVEC NOUS





Ouverture 2013  
Parmain(95), EHPAD – 70 lits



Développements en cours  
**Paris Batignolles (75), EHPAD - 125 lits**



Développements en cours  
**Cannes Montfleury (06), EHPAD - 95 lits**



Développements en cours  
**Ostende (Belgique), MdR – 84 lits**



Développements en cours  
De Haan (Belgique), MdR – 80 lits

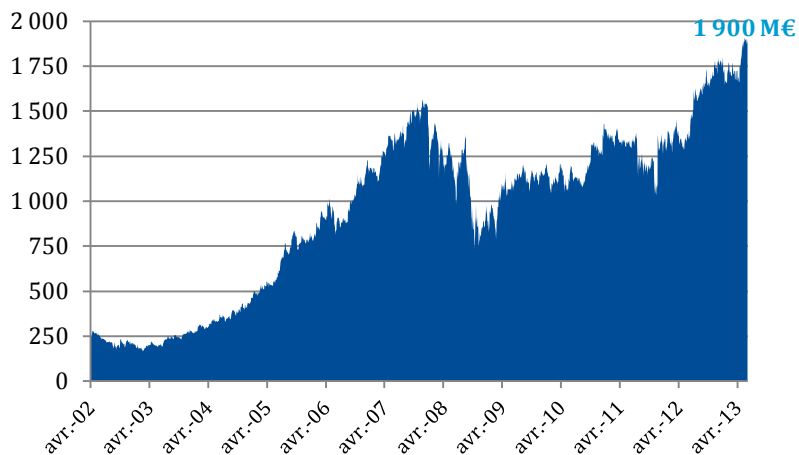


# Performance boursière de l'action ORPEA

## ✧ Performance ORPEA et ORPEA vs CAC 40 au 18 juin 2013

Période	ORPEA Perf	Perf ORPEA / CAC
10 ans	+545%	+524%
5 ans	+12%	+28%
3 ans	+17%	+12%
2 ans	+16%	+15%
1 an	+39%	+13%
6 mois	+6%	+1%
3 mois	+8%	+7%
1 mois	+2%	+6%

Capitalisation boursière en M€



Cours de bourse en € par action



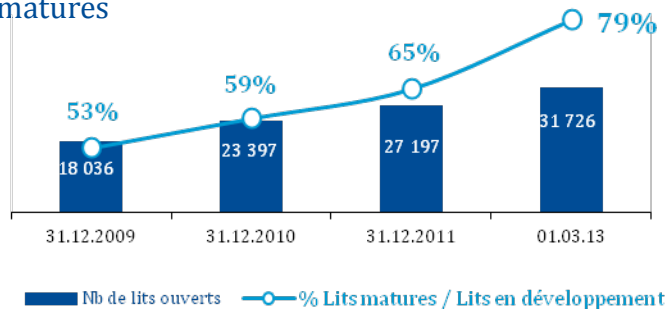
# 2013 : poursuite de la stratégie de croissance rentable et cash flow

## STRATEGIE

- ✧ Développement axé sur la création de valeur



- ✧ Montée en puissance du nombre d'établissements matures



- ✧ Poursuite de l'ouverture du réservoir de croissance composé de 8 648 lits



- ✧ Cessions immobilières à des conditions attractives

## PERSPECTIVES

- ✧ Forte croissance du chiffre d'affaires et croissance organique solide

**Objectif 2013 : 1 600 M€ (+12%)**

- ✧ Hausse de la rentabilité

- ✧ Maîtrise de l'endettement

- ✧ Politique de dividende attractive



ORPEA

LA VIE CONTINUE AVEC NOUS

## 4. Un groupe Responsable

---

*Dr Jean-Claude Marian*



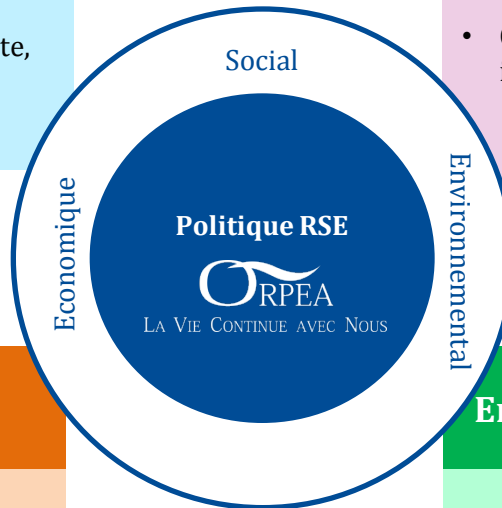
# Un groupe responsable, pour protéger les résidents et patients, et la société au sens large

## Engagements Qualité pour patients et résidents

- **Mission** : optimiser la Qualité des soins et le bien-être des résidents et patients
- **Outils** : direction Qualité indépendante, chartes, procédures, contrôles,

## Engagements sociaux

- **Mission** : développer une politique de l'emploi pérenne à long terme
- **Outils** : formation, mobilité, promotion interne, accords d'entreprise



## Engagements éthiques et sociétaux

- **Mission** : s'insérer dans le tissu local et participer aux efforts de santé publique
- **Outils** : compétences médicales internes, réseau étendu

## Engagements environnementaux

- **Mission** : réduire l'impact des constructions sur l'environnement
- **Outils** : des services maîtrise d'œuvre et maîtrise d'ouvrage internes

# Engagements sociaux : formation et création d'emplois

## Politique de recrutement active pour des emplois pérennes

- ✧ Création de 7000 emplois pérennes et non dé localisables sur les 5 dernières années
- ✧ Perspective 2013 : 1200 nouvelles créations d'emplois
- ✧ 25 000 collaborateurs dont 82% en France, 85% de CDI et 81% de temps plein
- ✧ Politique de diversité : 82% de femmes, taux d'emploi des handicapés de 5,8% (moyenne nationale à 2,8% en 2010)

## Dialogue social constructif

- ✧ Dialogue social permanent avec les organisations syndicales et le personnel sur le terrain
- ✧ Nombreux accords d'entreprise pour promouvoir la diversité, la santé et le bien être des personnels :
  - Accord d'intéressement et de participation
  - Accord sur l'égalité professionnelle Homme / Femme
  - Accord sur la promotion de l'intégration es travailleurs handicapés
  - Accord sur le maintien et le retour dans l'emploi des séniors
  - Accord sur la pénibilité du travail

## Formation et gestion de carrière, clef de voute de la politique RH

- ✧ Politique de formation très active : 10 000 départs en formation / an, en moyenne plus de 10h de formation / CDI / an
- ✧ Diversité des formations : mini formation, formation qualifiante (VAE), école d'aide soignantes, formation continue, partenariat avec les écoles pour valoriser les métiers du Grand Age
- ✧ Gestion de carrière des personnels : promotion interne géographique, hiérarchique ou par métier

# Engagements environnementaux

## Démarche globale de développement durable

- ✧ Démarche environnementale mise en œuvre dans les constructions depuis de nombreuses années
- ✧ Association des fournisseurs pour contribuer à la réduction de la consommation énergétique
- ✧ Formation des personnels pour les sensibiliser à la démarche développement durable

## Bilan carbone et plan d'action

- ✧ **Bilan carbone relatif** à l'émission de gaz à effet de serre : 130 000 tonnes de CO2 générées par le Groupe, soit 500 tonnes par établissement
- ✧ Un **plan d'action** avec nomination d'un référent « Carbone » en 4 parties :
  - Energie et bâtiment
  - Déplacements
  - Déchets
  - Achats
- ✧ **Objectif** : réduire de 5,3% les émissions de gaz à effet de serre en 3 ans

## Démarche d'éco construction

- ✧ **Nouvelles constructions** :
  - Etude de 14 cibles HQE déclinées en actions pour les nouveaux chantiers (éco gestion, éco construction, santé, sécurité, ...)
  - Labellisation BBC® (Bâtiment Basse Consommation)
- ✧ **Constructions existantes : investissements responsables pour la gestion et la maintenance**
  - Adapter les consommations énergétiques aux besoins réels (DéTECTEURS de présence, ...)
  - Conjuguer économie d'énergie et qualité de vie pour les résidents, les patients, et le personnel (Mitigeurs thermostatiques)

# Engagements sociétaux et éthiques

## Insertion dans le tissu local

- ✧ Création d'emplois et partenariats avec les écoles et universités locales
- ✧ Soutien et actions caritatives pour les associations locales
- ✧ Développement du dialogue intergénérationnel



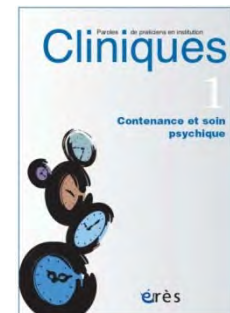
## Participation aux enjeux de santé publique

- ✧ Organisation de journées d'informations ouvertes au public sur : aide aux aidants, prévention des chutes, sommeil, accompagnement d'un proche atteint de la maladie d'Alzheimer
- ✧ Installation de défibrillateurs dans les EHPAD ORPEA (161 sites installés), accessibles à la population locale



## Développement de la réflexion scientifique et médicale

- ✧ Participer à l'étude et au développement de nouvelles approches de prise en charge
- ✧ Mettre à disposition les compétences médicales du groupe
- ✧ Publications dans des revues spécialisées pour faire partager les expériences du groupe



# Une reconnaissance des engagements du Groupe

## Prix du Business Vert

- \* **Prix obtenu dans le cadre du Prix de l'Entrepreneur 2010**
- \* Récompense l'attention du Groupe portée à la qualité d'accueil des résidents, tant sur le plan de l'homogénéité du parc immobilier que sur celui de la compétence du personnel.

## Trophées du Grand Age et du Bien Vieillir

- \* **ORPEA a été lauréat des Trophées du Grand Age en 2012 et 2013 :**
  - En 2012, 6 projets nominés et 2 Trophées pour « Faites le mur à Paris 19<sup>ème</sup> » et « La boîte à souvenirs en Ile de France »
  - En 2013, 14 projets nominés, 3 finalistes et 1 Trophée pour « Le potager solidaire et intergénérationnel à Nice »
- \* Organisées sous le patronage du Ministère des Affaires Sociales et de la Santé, les Trophées du Grand Age récompensent les meilleures initiatives du secteur en matière de prise en charge des personnes âgées.

## Développement d'un projet de Télémedecine

- \* **ORPEA a remporté l'appel à projet de l'Agence Régionale de Santé d'Ile de France pour développer un projet de Télémedecine en EHPAD**
- \* Objectifs : assurer la permanence des soins en EHPAD en proposant :
  - Une réponse aux urgences de nuit et de week-end en absence de recours de proximité (pénurie médicale) par le biais de téléconsultation
  - Un accès facilité à des avis médicaux spécialisés (notamment psychiatres et cardiologues)
- \* Début de l'expérimentation en septembre 2013



ORPEA

LA VIE CONTINUE AVEC NOUS

## 5. Gouvernance d'entreprise

---

*Dr Jean-Claude Marian*

# Gouvernance : conseil d'administration

Un Conseil d'administration  
dont la composition est  
complémentaire

+

Un Directeur Général délégué  
chargé de l'Exploitation

Prénom - Nom de l'Administrateur	Fonction
Docteur Jean-Claude MARIAN	Président
Yves LE MASNE	Directeur général
Brigitte MICHEL	Membre
Alexandre MALBASA	Membre
Jean-Patrick FORTLACROIX	Membre indépendant
FFP Invest représentée par Thierry MABILLE de PONCHEVILLE	Membre indépendant
NEO GEMA représentée par Philippe AUSTRUY	Membre indépendant

*Directeur Général délégué : Jean-Claude BRDENK*

Activité 2012

- ✧ 7 réunions avec un taux d'assiduité de 100%
- ✧ Arrêté des comptes, budget et politique financière, notamment diversification des sources de financement
- ✧ Définition des orientations stratégiques et de la politique de développement

# Gouvernance : les Comités d'études

## Comité d'Audit

- ✧ **Composition** : 3 membres (Jean-Patrick FORTLACROIX, Thierry de PONCHEVILLE et Alexandre MALBASA) – 2/3 de membres indépendants
- ✧ **Objectifs** : suivre le processus d'élaboration de l'information financière, examiner les comptes consolidés et sociaux, renforcer l'efficacité des procédures de contrôle interne et gestion des risques pour anticiper et évaluer les risques à tous les niveaux.
- ✧ **Activité 2012** : 3 réunions avec un taux d'assiduité de 100%
- ✧ **Débats 2012** : examen des comptes 2011 et des comptes semestriels 2012, budget prévisionnel, évolution de l'endettement et de la politique financière

## Comité des Nominations et des Rémunérations

- ✧ **Composition** : 3 membres (Thierry de PONCHEVILLE, Brigitte MICHEL et Philippe AUSTRUY) – 2/3 de membres indépendants
- ✧ **Objectifs** : proposer une politique de rémunération équilibrée et incitative, discuter du choix et des critères d'indépendance des administrateurs selon les critères AFEP MEDEF, pour un Conseil diversifié et expérimenté
- ✧ **Activité 2012** : 2 réunions avec un taux d'assiduité de 100%
- ✧ **Débats 2012** : qualification des membres du Conseil d'administration, rémunération des dirigeants, situation des mandats de MM. LE MASNE ET BRDENK au regard du code AFEP MEDEF

## Objectifs des comités

- ✧ Chaque comité émet à l'attention du Conseil d'administration des avis ou recommandations dans son domaine d'expertise
- ✧ Un compte rendu est effectué par le Président du Comité à la séance suivante du Conseil d'administration



# Processus d'amélioration de la Gouvernance

**Poursuite du processus  
de mise en conformité  
avec les recommandations  
AFEP MEDEF**

- ✧ Scission des fonctions de Président et de Directeur général
- ✧ Elargissement de Conseil avec la nomination de 3 nouveaux membres
- ✧ Réduction et échelonnement des mandats des administrateurs (mandats de 4 ans)
- ✧ 3 membres indépendants (38%) au regard du code AFEP MEDEF
- ✧ Adoption d'un règlement intérieur du Conseil d'administration
- ✧ Diversité des parcours et des expériences des membres permettant d'enrichir les débats
- ✧ Non cumul contrat de travail / mandat social



**Réflexion permanente pour faire évoluer la gouvernance dans le respect des recommandations AFEP MEDEF :**

- **Evaluation du Conseil d'administration par un cabinet extérieur en 2013**
- **Elargissement du Conseil d'administration vers une composition équilibrée femmes/hommes**

# Gouvernance : renouvellement du mandat de 2 administrateurs

## Renouvellement de 2 mandats

- \* Mandats de Madame Brigitte MICHEL et Monsieur Alexandre MALBASA arrivent à échéance
- \* Proposition de renouvellement pour 4 ans
- \* Ils apportent leur expérience et leur connaissance du Groupe

## Renouvellement pour 4 ans du mandat d'Administrateur de Brigitte MICHEL

- \* Agée de 55 ans, Madame Brigitte MICHEL est diplômée en droit de l'université de Paris I (DESS Droit des affaires et fiscalité)
- \* Elle est avocate depuis 1992. Elle a auparavant exercé les fonctions de Conseiller Juridique depuis 1987

## Renouvellement pour 4 ans du mandat d'Administrateur d'Alexandre MALBASA

- \* Agé de 54 ans, Monsieur Alexandre MALBASA est docteur en droit. Il est avocat depuis 1987
- \* Il est chargé de cours à l'Ecole de Formation du Barreau (EFB) ; il a été également chargé de cours pendant plusieurs années à la faculté de droit de Saint Maur (Paris 12)



## **6. Rapports des Commissaires aux Comptes**

---

*Deloitte & Associés*

*Saint Honoré BK&A*

# Rapports des commissaires aux comptes

**Nous avons émis des rapports pour les besoins de cette AGM qui couvrent les diligences suivantes :**

## **✧ Au titre de l'Assemblée générale ordinaire**

- Rapports sur les comptes annuels et les comptes consolidés
- Rapport sur le Rapport du Président du Conseil d'administration
- Rapport spécial sur les conventions et engagements réglementés

## **✧ Au titre de l'Assemblée générale extraordinaire**

- Rapport sur les opérations sur capital et l'émission de valeurs mobilières

**Deloitte &  
Associés**

**Saint Honoré  
BK&A**

## ✧ Rapport sur les comptes annuels de la société ORPEA (1<sup>ère</sup> résolution)

- Page 277 et 278 du Document de référence 2012
- « Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice. »

## ✧ Rapport sur les comptes consolidés (2<sup>ème</sup> résolution)

- Page 250 et 251 du Document de référence 2012
- « Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.»

# Rapport sur le rapport du Président du Conseil d'administration, en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce

## ✧ Rapport du Président sur les procédures de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce relatives au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise

- Page 61 et 62 du Document de référence 2012

## ✧ Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

- *« Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce. »*

## ✧ Autres informations

- *« Nous attestons que le rapport du Président du Conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de commerce. »*

# Rapport sur les conventions et engagements réglementés

**Rapport spécial sur les conventions et engagements réglementés : pages 279 à 286 du Document de référence 2012 (4<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> résolution)**

## ✧ **Convention nouvelle autorisée au cours de l'exercice**

- Protocole d'accord avec la Société DOMIPLUS relatif à la prise de participation de 30% d'ORPEA dans DOMIDOM Services (détenu par NEO GEMA) pour 3,37 M€, et à l'option d'achat du solde du capital social de DOMIDOM

## ✧ **Conventions déjà approuvées par l'Assemblée générale et dont l'exécution s'est poursuivie**

- Souscription d'une assurance chômage au bénéfice de Mr Yves LE MASNE
- Assistance en matière de contentieux et de précontentieux au bénéfice de Mr Alexandre MALBASA

## ✧ **Conventions nouvelles autorisées depuis la clôture**

- Engagements à l'égard des mandataires sociaux, Messieurs Yves LE MASNE et Jean-Claude BRDENK, portant sur :
  - la mise en conformité à la recommandation 19 du code AFEP MEDEF et rupture conventionnelle de leur contrat de travail
  - la poursuite du contrat de régime collectif de prévoyance et frais de santé à leur profit
  - la souscription d'une assurance chômage au bénéfice de Jean-Claude BRDENK
  - l'attribution d'indemnités en cas de cessation de leur mandat de Directeur Général et de Directeur Général Délégué



**Ces engagements et conventions sont décrites de manière plus détaillée dans notre Rapport**

# Rapport sur les opérations sur le capital (1/2)

## 1. Réduction de capital par annulation d'actions auto-détenues (10<sup>ème</sup> résolution)

- Par annulation d'actions acquises précédemment (rachat d'actions)
- Limitée à 10 %
- Durée : 18 mois
- ➔ « Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée. »

## 2. Emissions d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital avec maintien et/ou suppression du droit préférentiel de souscription (DPS) par offre au public ou placement privé (11<sup>ème</sup> à 17<sup>ème</sup> résolution et 21<sup>ème</sup> résolution)

- Délégation au Conseil d'administration avec faculté de sub délégitation, pour une période de 26 mois
- Plafond nominal pour les augmentations de capital :
  - 30 M€ pour les augmentations de capital avec maintien du DPS / 250 M€ pour les titres de créance
  - 6,6 M€ pour les augmentations de capital avec suppression du DPS / 200 M€ pour les titres de créance
- ➔ « Sous réserve de l'examen ultérieur des conditions des émissions qui seraient décidées, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les modalités de détermination du prix d'émission des titres de capital à émettre données dans le rapport du Conseil d'administration au titre des douzième, treizième et quatorzième résolutions. »

## 3. Emissions d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, emportant renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription, réservées aux salariés (18<sup>ème</sup> résolution)

- Plafond du montant nominal maximal : 400 000 € (Ce plafond s'imputera sur le plafond global fixé par la 21<sup>ème</sup> résolution)
- Prix de souscription : conditions prévues par les dispositions des articles L. 3332-19 et suivants du Code du travail
- Durée : 26 mois
- ➔ « Sous réserve de l'examen ultérieur des conditions des émissions qui seraient décidées, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les modalités de détermination du prix d'émission des titres de capital données dans le rapport du Conseil d'administration. »



# Rapport sur les opérations sur le capital (2/2)

## 4. Autorisation d'attributions gratuites d'actions existantes ou à émettre au profit des membres du personnel salarié et/ou des mandataires sociaux, ou de certains d'entre eux (19<sup>ème</sup> résolution)

- Plafond : 300 000 actions (Ce plafond s'impute sur le plafond global prévu à la 21<sup>ème</sup> résolution)
- Période minimum d'acquisition et de conservation : 2 ans +2 ans
- Durée : 38 mois

→ « Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données dans le rapport du Conseil d'administration portant sur l'opération envisagée d'autorisation d'attribution d'actions gratuites. »

## 5. Ouverture d'options de souscription et/ou d'achat d'actions au bénéfice des membres du personnel et des mandataires sociaux (20<sup>ème</sup> résolution)

- Plafond : 300 000 actions (Ce plafond s'impute sur le plafond global prévu à la 21<sup>ème</sup> résolution)
- Durée : 38 mois

→ « Nous n'avons pas d'observations à formuler sur les modalités proposées pour la fixation du prix de souscription ou d'achat des actions. »

## 6. Emission de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance et ne donnant pas accès au capital social de la Société (23<sup>ème</sup> résolution)

- Plafond : 300 M€
- Durée : 26 mois
- « Les conditions définitives dans lesquelles cette émission serait réalisée n'étant pas fixées, nous n'exprimons pas d'avis sur celles-ci. »



ORPEA

LA VIE CONTINUE AVEC NOUS

## **7. Questions & Réponses relatives à l'ordre du jour**

---

*Dr Jean-Claude Marian et Yves Le Masne*



## **8. Vote des résolutions**

---

*Mme Yamina Emmungil*

## 1<sup>ère</sup> Résolution

- ✧ **Approbation des comptes annuels de l'exercice 2012, faisant ressortir un bénéfice de 8 352 759 €**

## 2<sup>ème</sup> Résolution

- ✧ **Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2012, faisant ressortir un bénéfice de 97 087 375 €**

## 3<sup>ème</sup> Résolution

### ✧ Affectation du résultat (bénéfice de 8 352 759 €) et distribution de dividende :

- Réserve légale : 417 638 €
- Solde de 7 935 121 € + Report à nouveau antérieur de 8 112 989 € + Primes d'émission, fusion, d'apport de 16 000 000 € = 32 048 110 €, affectés comme suit :
  - **Dividende de 0,60 € / action**, soit 31 798 837,20 €, pour les 52 998 062 actions composant le capital social au 1<sup>er</sup> janvier 2013
  - Solde de 249 272,80 € au report à nouveau
- Paiement du dividende le 31 juillet 2013
- Rappel de l'historique des dividendes

Exercice social	2009	2010	2011
Dividende net par action	0,15 €	0,23 €	0,50 €

## 4<sup>ème</sup> Résolution

### ✧ **Approbation des conventions et engagements réglementés décrits dans le rapport spécial des commissaires aux comptes sur les dites conventions et engagements visés à l'article L.225-38 et suivants du Code de commerce**

- Convention avec DOMIPLUS et prise de participation de 30% du capital social de DOMIDOM
- Convention de rupture conventionnelle des contrats de travail des mandataires sociaux dirigeants, Messieurs Yves LE MASNE et Jean-Claude BRDENK, en conformité avec la recommandation n°19 du code AFEP MEDEF
- Application au bénéfice de Messieurs Yves LE MASNE et Jean-Claude BRDENK du contrat de régime collectif de prévoyance et de prise en charge des frais de santé du personnel du groupe
- Souscription d'une assurance chômage au bénéfice de Monsieur Jean-Claude BRDENK

## 5<sup>ème</sup> Résolution

- ✧ Examen et approbation de l'engagement d'indemnisation pris par la Société au bénéfice de Monsieur Yves LE MASNE, Directeur général, en cas de cessation de ses fonctions, dans le cadre de la mise en conformité de sa situation avec les recommandations AFEP/MEDEF



## 6<sup>ème</sup> Résolution

- ✧ Examen et approbation de l'engagement d'indemnisation pris par la Société au bénéfice de Monsieur Jean-Claude BRDENK, Directeur général délégué, en cas de cessation de ses fonctions, dans le cadre de la mise en conformité de sa situation avec les recommandations AFEP/MEDEF

## 7<sup>ème</sup> Résolution

✧ **Renouvellement pour 4 ans du mandat d'Administrateur de Brigitte MICHEL**

## 8<sup>ème</sup> Résolution

✧ **Renouvellement pour 4 ans du mandat d'Administrateur d'Alexandre MALBASA**

## 9<sup>ème</sup> Résolution

### ✧ Autorisation donnée au Conseil d'Administration en vue de permettre à la société d'intervenir sur ses propres actions

- Prix maximum d'achat par action / Montant global : 50 € / 265 M€
- Limite d'achat : 10 %
- Objectifs conformes à la loi, dont notamment :
  - Animer le marché ou la liquidité de l'action
  - Utiliser tout ou partie pour les attribuer aux salariés et/ou mandataires sociaux
  - Remettre ces actions lors de l'exercice de droit à l'attribution d'actions e la Société
  - Annuler les actions par réduction de capital
- Non utilisation en cas d'offre publique
- Durée de l'autorisation : 18 mois

## 10<sup>ème</sup> Résolution

### ✧ **Renouvellement de l'autorisation au Conseil d'Administration à l'effet de réduire le capital par annulation d'actions propres détenues par la société**

- Par annulation d'actions acquises précédemment (rachat d'actions)
- Limitée à 10 % par période de 24 mois
- Durée de l'autorisation : 18 mois

## 11<sup>ème</sup> Résolution

✧ **Délégation de compétence au Conseil d'Administration à l'effet de décider l'émission, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires, d'actions de la Société et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société et/ou de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance**

- Plafonds:
  - Plafond du montant nominal maximal des augmentations de capital social : 30 M€
  - Plafond du montant nominal maximal des titres de créances : 250 M€
  - Étant précisé que ces plafonds s'imputent sur le plafond global prévu à la 21<sup>ème</sup> résolution
- Durée de l'autorisation : 26 mois

## 12<sup>ème</sup> Résolution

✧ **Délégation de compétence au Conseil d'Administration à l'effet de décider l'émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, d'actions de la Société et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société et/ou de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance, par offre au public**

- Plafonds:
  - Plafond du montant nominal maximal des augmentations de capital social : 6,6 M€
  - Plafond du montant nominal maximal des titres de créances : 200 M€
  - Étant précisé que ces plafonds s'imputent sur le plafond global prévu à la 21<sup>ème</sup> résolution
- Durée de l'autorisation : 26 mois

## 13<sup>ème</sup> Résolution

✧ **Délégation de compétence au Conseil d'Administration à l'effet de décider l'émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, d'actions de la Société et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société et/ou de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance, par placements privés visés au II de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier**

- Plafonds :
  - Plafond du montant nominal maximal des augmentations de capital social : 6,6 M€
  - Plafond du montant nominal maximal des titres de créances : 200 M€
  - Étant précisé que ces plafonds s'imputent sur le plafond global prévu à la 21<sup>ème</sup> résolution
- Durée de l'autorisation : 26 mois



## 14<sup>ème</sup> Résolution

✧ **Autorisation donnée au Conseil d'Administration de procéder à l'émission de valeurs mobilières dans le cadre de la 12<sup>ème</sup> ou 13<sup>ème</sup> résolution en fixant librement le prix d'émission, dans la limite de 10% du capital par an, avec suppression du droit préférentiel de souscription**

- Plafond : 10% du capital social sur 12 mois (Plafond qui s'impute sur le plafond prévu selon le cas, dans la 12<sup>ème</sup> ou 13<sup>ème</sup> résolution)
- Prix d'émission : soit la moyenne pondérée des cours de l'action de la Société le jour précédant la fixation du prix de l'émission, soit la moyenne pondérée des cours de l'action choisis parmi tout ou partie des soixante dernières séances de bourse sur le marché NYSE-Euronext à Paris précédant la fixation du prix de l'émission, dans les deux cas, éventuellement diminuée d'une décote maximale de 10%.
- Durée de l'autorisation : 26 mois

## 15<sup>ème</sup> Résolution

✧ **Délégation de pouvoirs au Conseil d'administration à l'effet de procéder à l'augmentation du capital social dans la limite de 10% en vue de rémunérer des apports en nature consentis à la Société, constitués de titres de capital ou de valeurs mobilières diverses, avec suppression du droit préférentiel de souscription**

- Objectif : financer l'acquisition d'une autre société (hors offre publique d'échange)
- Plafond : 10% du capital social à la date d'utilisation de la délégation
- Ce plafond s'impute sur le plafond global prévu à la 21<sup>ème</sup> résolution)
- Durée de l'autorisation : 26 mois

## 16<sup>ème</sup> Résolution

✧ **Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des titres financiers et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital en cas d'offre publique d'échange initiée par la Société, avec suppression du droit préférentiel de souscription**

- Objectif : rémunérer par des titres ORPEA l'acquisition d'une autre Société cotée par une offre publique d'échange
- Plafond du montant nominal maximal des augmentations de capital social : 6,6 M€
- Ce plafond s'impute sur le plafond global fixé par la 21<sup>ème</sup> résolution
- Durée de l'autorisation : 26 mois

## 17<sup>ème</sup> Résolution

### ✧ Autorisation au Conseil d'administration pour augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'émission avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires

- Option de surallocation conforme aux pratiques du Marché (« Green-Shoe ») : satisfaire un nombre plus important de demandes lorsque l'augmentation de capital est sursouscrite
- Délai : 30 jours suivant la clôture de la souscription initiale
- Limite : 15% de l'émission initiale, dans la limite du plafond applicable pour le type d'opération concernée
- Prix de souscription : identique à celui de l'émission initiale
- Durée de l'autorisation : 26 mois

## 18<sup>ème</sup> Résolution

✧ **Autorisation au Conseil en vue d'augmenter le capital dans les conditions prévues par les articles L. 3332-18 et suivants du Code du travail, emportant renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription aux actions émises en raison de la souscription des actions par les salariés, anciens salariés et/ou mandataires sociaux du groupe**

- Plafond du montant nominal maximal : 400 000 €
- Ce plafond s'impute sur le plafond global fixé par la 21<sup>ème</sup> résolution
- Prix de souscription : conditions prévues par les dispositions des articles L. 3332-19 et suivants du Code du travail
- Durée de l'autorisation : 26 mois

## 19<sup>ème</sup> Résolution

### ✧ Autorisation donnée au Conseil d'Administration de procéder à l'attribution gratuite d'actions aux mandataires sociaux et salariés

- Plafond : 300 000 actions (0,57% du capital)
- Ce plafond s'impute sur le plafond global prévu à la 21<sup>ème</sup> résolution
- Période minimum d'acquisition et de conservation : 2 ans +2 ans
- Durée de l'autorisation : 38 mois

## 20<sup>ème</sup> Résolution

✧ **Autorisation donnée au Conseil d'Administration de consentir des options de souscription et/ou d'achat d'actions de la Société, aux mandataires sociaux et salariés de la Société ou de sociétés du groupe, emportant renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription aux actions émises du fait de levée d'options de souscription**

- Plafond : 300 000 actions (0,57% du capital)
- Ce plafond s'impute sur le plafond global prévu à la 21<sup>ème</sup> résolution
- Durée de l'autorisation : 38 mois

## 21<sup>ème</sup> Résolution

### \* Plafond global des augmentations de capital (plafond s'appliquant aux résolutions 14 à 20)

- Plafond du montant nominal maximum des augmentations de capital social : 30 M€
- Plafond du montant nominal maximal des titres de créance : 350 M€



## 22<sup>ème</sup> Résolution

✧ **Délégation de compétence au Conseil d'Administration à l'effet de procéder à l'augmentation du capital social par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres**

- Plafond autonome du montant nominal maximum : 30 M€
- L'augmentation de capital s'opère :
  - Soit par élévation du montant nominal de l'action
  - Soit par création d'actions nouvelles au prorata du nombre d'actions amenées détenues par chaque actionnaire
- Durée de l'autorisation : 26 mois

## 23<sup>ème</sup> Résolution

✧ **Délégation de compétence consentie au Conseil d'Administration en vue d'émettre des valeurs mobilières donnant droit à l'attribution des titres de créance et ne donnant pas lieu à une augmentation de capital de la Société**

- Plafond autonome : 300 M€
- Durée de l'autorisation : 26 mois

## 24<sup>ème</sup> Résolution

✧ **Pouvoirs pour dépôts et formalités**

# ORPEA

LA VIE CONTINUE AVEC NOUS



**Merci de votre attention**